



**Transtext(e)s  
Transcultures 跨文本跨文化**  
Journal of Global Cultural Studies

**Hors série | 2008  
Poésie et insularité**

---

## Poétiques archipéliques : Saint-John Perse et Édouard Glissant

May Chehab



**Édition électronique**  
URL : <http://transtexts.revues.org/215>  
DOI : 10.4000/transtexts.215  
ISSN : 2105-2549

**Éditeur**  
Gregory B. Lee

**Édition imprimée**  
Date de publication : 1 janvier 2008  
Pagination : 39-48  
ISSN : 1771-2084

### Référence électronique

May Chehab, « Poétiques archipéliques : Saint-John Perse et Édouard Glissant », *Transtext(e)s Transcultures 跨文本跨文化* [En ligne], Hors série | 2008, mis en ligne le 14 septembre 2009, consulté le 03 octobre 2016. URL : <http://transtexts.revues.org/215> ; DOI : 10.4000/transtexts.215

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

## Poétiques archipéliques : Saint-John Perse et Édouard Glissant

MAY CHEHAB  
University of Cyprus

---

This article links Saint-John Perse's and Edouard Glissant's poetics via the image and reality of the archipelago concluding that their imaginaries of the island are more mythic than imaginary. Their *poietic* archipelagos are defined against the traditional symbolisms they denounce. Arguing in favour of a new reading of ancient texts both Saint-John Perse and Glissant advocate that Hellenic archipelity should be stripped of its humanist and romanticist supremacy. Moreover both poets argue against the West's collective archipelagic imaginary, still largely based on colonizing utopia from the past.

Finally, archipelagic poetics are bound to a plurality of genres: Glissant's work encompassing all forms of writing, Saint-John Perse's being pluralistic and disparate. Their writings connect intertextually, each text-island communicating with its siblings while preserving its irreducibility.

---

*Né sur l'îlet de « Saint-Léger-les-Feuilles »*

Saint-John Perse, « Biographie »<sup>1</sup>

*Sans doute un îlet en rade d'un port est-il le plus sûr gîte de l'errance.  
L'Îlet-les-Feuilles, dans le port de Pointe-à-Pitre*  
Édouard Glissant, « Le discours antillais »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Saint-John Perse, *Oeuvres complètes* (OC), Paris : Gallimard, 1982, p. IX.

Relier les poétiques de Saint-John Perse et d'Édouard Glissant autour du thème de l'archipel peut paraître à première vue relever d'un déterminisme aussi facile que dépassé. Ils écriraient tous deux un discours insulaire parce qu'ils sont tous deux nés sur une île, et plus précisément aux Antilles, ou « terres-d'avant-le-continent »<sup>3</sup>, selon la formule de Patrick Chamoiseau. Ces îles dont il faut dire qu'elles trahissent encore dans leur dénomination l'imaginaire collectif des découvreurs de la route occidentale des Indes pour qui elles n'étaient que des paliers, des escales, des marchepieds, en un mot des ersatz des terres continentales promises.

Or il n'en est rien, et il faut remplacer un biographisme suspect par une mythobiographie poétique, par laquelle l'écrivain investit *a posteriori* des étapes fondatrices de son identité, ce que Philippe Lejeune nomme « le premier acte d'une histoire »<sup>4</sup> de la personnalité. Si le hasard d'une naissance insulaire a été déterminant dans la perception qu'a une conscience de son existence, alors ce discours, revendiqué comme tel, peut identifier, sans jamais les confondre, insularité biographique et insularité mythographique. Disons tout de suite qu'elles ne sont pas consubstantielles, que la poétique insulaire ou archipélique n'est pas l'apanage des seuls îliens, ou uniquement des îles au sens géographique. C'est pourquoi d'un côté l'îlien Édouard Glissant peut constater que « Paris est une île qui capte de partout et diffracte aussitôt »<sup>5</sup>; et de l'autre, le très continental André Gide peut louer l'expérience insulaire fondamentale dans son roman autobiographique *Si le grain ne meurt* en ces termes : « Qui dira l'amusement, pour un enfant, d'habiter une île, une île toute petite, et dont il peut, du reste, s'échapper quand il veut ?»<sup>6</sup>

Il ne faut donc pas s'y tromper : mythique plus que biographique est l'île dans l'imaginaire poétique de Saint-John Perse et d'Édouard Glissant. Lorsque Saint-John Perse indique le lieu de sa naissance dans sa *Biographie*, ce n'est pas par souci d'exactitude référentielle, mais pour revendiquer son extra-territorialité :

Né sur l'îlet de « Saint-Léger-les-Feuilles »

Saint-John Perse, *Biographie* (OC IX)

<sup>2</sup> Édouard Glissant (commentaire sur le projet poétique de Saint-John Perse) dans *Le discours antillais*, Paris : Gallimard, 1997, p. 431.

<sup>3</sup> Patrick Chamoiseau, « Chanter l'île », *Nouvel Observateur*, HS 18, 1993 : 36-38 (colonnes a, b, c).

<sup>4</sup> Philippe Lejeune, *L'autobiographie en France*, Paris : Armand Colin, coll. Cursus/Lettres, 1998, p. 14.

<sup>5</sup> Édouard Glissant, *Soleil de la conscience*, Paris : Gallimard, 1997.

<sup>6</sup> André Gide, *Si le grain ne meurt...*, 1924, p. 394.

Cette brève information résume tout un programme poétique, savamment distribué dans le volume des *Oeuvres complètes*, et qu'il appartient au lecteur de reconstituer à partir de son dispersement archipélique révélateur. Dans l'apparat de notes, on peut lire un curieux développement, où une péjoration adroitemment compensée équivaut en fait à une reconnaissance :

« L'insignifiante petite île, ou "îlet" privé, où je suis né, n'était qu'une propriété de plaisance appartenant à ma famille paternelle depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle est loin de mériter la considération qu'on voudrait lui prêter dans ma légende littéraire.

« Modeste îlot de quelque 3 hectares, l'îlet "Saint-Leger-les-Feuilles" n'a même jamais eu de statut géographique propre, étant du ressort administratif du port de Pointe-à-Pitre [...]. Si bien, que, né en fait dans cette petite île dagrément, je me trouve, "administrativement", né dans la ville de Pointe-à-Pitre, où ma naissance fut officiellement déclarée.

« L'îlet en question [...] diffère grandement des îles voisines [...]. Ce caractère exceptionnel d'île rocheuse et fortement boisée [...] lui avait valu sur les vieilles cartes [...] le nom d'"îlet-à-Feuilles" ou d'"île Feuilles". C'est ma famille paternelle (Saint-Leger Leger) qui lui adjoint, en l'acquérant, le nom patronymique de Saint-Leger, d'où l'appellation de "Saint-Leger-les-Feuilles".

Saint-John Perse, *Notice et Notes*, (OC 1.088)

L'importance de cet îlot dans la poétique persienne n'échappe pas à Édouard Glissant, qui écrit dans son commentaire sur Saint-John Perse :

Sans doute un ilet en rade d'un port est-il le plus sûr gîte de l'errance. L'Ilet-les-Feuilles, dans le port de Pointe-à-Pitre<sup>7</sup>. Un ilet dans l'ancrage d'une île, délimité non par ses plages de sable rouies de mangrove mais par l'écriture des hauts navires.

Édouard Glissant, *Le discours antillais* (431)

En effet, l'îlet, qui comme le rappelle Chamoiseau, s'appelle *lilèt* en langue créole et désigne de « minuscules concrétiions quasi inhabitables »<sup>8</sup>, constitue un degré zéro d'espace habitable, un lieu irréductible assimilable, selon la topoanalyse

<sup>7</sup> Édouard Glissant (commentaire sur le projet poétique de Saint-John Perse) dans *Le discours antillais*, Paris : Gallimard, 1997, p. 431.

<sup>8</sup> Chamoiseau, p. 38 c.

bachelardienne<sup>9</sup>, à un espace du “moi”, au royaume insulaire qu'est aussi tout espace identitaire. Il faut se souvenir ici que « Saint-John Perse » n'est pas le premier nom de plume d'Alexis Leger. Celui qui recevra en 1960 le prix Nobel de littérature sous ce nom avait pour premier pseudonyme « Saintleger Leger », où résonnait le nom de l'îlet « Saint-Leger-les-Feuilles ». On le retrouve aussi dans les premiers poèmes : À l'âge de vingt ans, le poète publie le recueil *Pour fêter une enfance* une épigraphe en anglais : *King Light's Settlements (Les Établissements du Roi Leger)*, qui renvoient encore à son îlet « Saint-Leger-les-Feuilles ».

Par ces subtils va-et-vient entre la patronymie et la toponymie, le nom devient lui-même une île identitaire où le poète élit domicile, comme on peut le voir dans le poème *Exil* :

« J'habiterai mon nom », fut ta réponse aux questionnaires du port.

Saint-John Perse, *Exil*, 1942 (OC 135)

Clausule à laquelle fera écho Édouard Glissant dans le *Traité du Tout-monde* :

« Ces noms que j'habite s'organisent en archipels. Ils hésitent aux bords de je ne sais quelle densité, qui est peut-être une cassure, ils rusent avec n'importe quelle interpellation, qu'ils débordent infiniment, ils dérivent et se rencontrent sans que j'y pense ».

Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde* (77)

Les archipels identitaires et poiétiques de Saint-John Perse le premier, puis d'Édouard Glissant, se définissent en rupture avec les symbolismes traditionnels qu'ils dénoncent. Le mot même, avant la chose, puisque « pas une seule fois dans sa *Biographie* ou dans ses *Oeuvres complètes* Saint-John Perse n'emploie le mot “archipel” [...] il ne connaît que “les îles” et l’“entr’ îles” »<sup>10</sup>. À cela, il y a plusieurs raisons. Du point de vue purement référentiel d'abord, lorsque l'on parle en français, des Îles, sans autre prédicat, il s'agit des Antilles. Mais aussi, lorsque l'on mentionne l'Archipel sans autre forme de prédication non plus, cela renvoie à la culture antique, et symbolise depuis Hölderlin l'apport culturel hellénique, universel et immortel. On ne saurait dès lors s'étonner que pour les défenseurs d'une nouvelle lecture des anciens textes classiques que sont Saint-John Perse et

---

<sup>9</sup> Gaston Bachelard, *La Poétique de l'Espace*, Paris : P.U.F., 1957.

<sup>10</sup> André Claverie, « L'Archipel oublié de Saint-John Perse », in Georges Voisset (dir.), *L'imaginaire de l'archipel*, Paris : Karthala, 2003, p. 295-303 (296).

Édouard Glissant, l'archipeléité hellénique soit détrônée de son piédestal humaniste et romantique. Comme l'écrit Saint-John Perse :

Derrière l'écran lumineux du site méditerranéen, c'est toute une ambiance atmosphérique et tout un arrière-plan psychologique, toute une imprégnation d'histoire et de civilisation ancienne à laquelle le poète demeure étranger.

Saint-John Perse, *Biographie* (OC XL).

Ne nous y trompons pas pourtant. Le discrédit de l'héritage antique n'est pas aussi absolu qu'il paraît : il concerne bien plus une source antique posée comme sacrée et immuable, que les textes anciens eux-mêmes<sup>11</sup>. Pour nous limiter à un seul auteur ancien, le « Tout-Monde » d'Édouard Glissant comme « le monde entier des choses » (OC 179) de Saint-John Perse viennent en droite ligne de Parménide.

Outre l'archipel grec saturé de connotations, les deux poètes dénoncent, quoique différemment, l'imaginaire collectif occidental de l'archipel, encore largement tributaire des utopies colonisatrices des siècles passés. Alors que, comme on l'a vu, les Antilles étaient perçues du dehors comme des « terres-d'avant-le-continent, sortes de paliers, marchepieds »<sup>12</sup>, ses habitants ne voyaient pas les îles comme des entités indépendantes, mais comme « des émergences d'un habitat archipélique »<sup>13</sup>, d'un espace couvrant l'ensemble de l'archipel et où la mer lie plus qu'elle ne sépare.

Si importante et décisive, nous dit encore Saint-John Perse, fut l'influence du fait atlantique dans la formation humaine des premiers Antillais français, que leurs fils des îles, tenant géographiquement l'Atlantique pour un “continent” plus que pour une “mer”, y virent plus un “habitat” qu'un environnement<sup>14</sup>.

Et dans une lettre à Joseph Conrad écrite de Pékin en 1921, il confronte une Chine inerte et poussiéreuse à « la mer elle-même, cette autre masse continentale qui garde au moins sa cohésion, sa consistance, son intégrité, sans céder jamais à l'inertie »<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> Voir May Chehab, « La Méditerranée et la désaffection de l'antique », in *Méditerranée : Ruptures et continuité*, Actes du colloque international de Nicosie (20-22 oct. 2001), Lyon : Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen, N° 37, 2003, p. 35-41.

<sup>12</sup> Patrick Chamoiseau, « Chanter l'île », *Nouvel Observateur*, HS 18, 1993 : 36-38 (colonnes a, b, c).

<sup>13</sup> Chamoiseau, 38c.

<sup>14</sup> Saint-John Perse, OC XL.

<sup>15</sup> Saint-John Perse, p. 887.

Ainsi l'ensemble continental archipélique s'oppose-t-il à cet agrégat d'îles isolées des utopies insulaires colonialistes. Car l'île vierge et heureuse du discours touristique provient autant du mythe des Bons sauvages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, que de l'Utopie colonisatrice « basée sur l'idéal de l'île passive, du rocher transparent et de l'espace maîtrisable »<sup>16</sup>, celle d'un Robinson Crusoé. La platitude de ce discours – dans tous les sens du terme – masque l'épaisseur, la profondeur qui se cache sous cette superficielle surface. Le Blanc des îles, le béké Saint-John Perse, parle en initié de la « vaste chaussée océane » (OC XLI), les poètes anglophones des Îles disent aussi : « *The unity is sub-marine* »<sup>17</sup> (« L'unité est sous-marine »). Chez Glissant, c'est l'histoire qui se transmue en poétique, transformant ce système relationnel souterrain en ce que certains ont pu qualifier d'« ethnologie surréaliste »<sup>18</sup> : les liens secrets et sous-marins de l'archipel, ceux-là même qui rompent la vision occidentale d'une archipélité de surface, sont pour le Martiniquais constitués d'un tapis de cadavres : ceux des Noirs jetés par-dessus bord par les négriers lorsqu'ils étaient acculés par les bateaux qui les poursuivaient après l'interdiction de la Traite. Mais ces liens ne sont pas seulement référentiels. Ils sont éminemment textuels. La surface des mots est étayée par des réseaux intertextuels dont certains signes seulement affleurent en surface, les autres étant à reconstituer au sein de leurs « opacités miroitantes »<sup>19</sup>.

L'île colonialiste et touristique, utopiste et utilitaire, limitée à sa surface, est un isolat. Comme résume Chamoiseau, là où les Caraïbes « naviguaient sans cesse d'île en île, de rivage en rivage, au gré de leurs fêtes, de leurs alliances », là où « la mer liait et reliait, précipitait en contact, le « colon européen, lui, s'isole lui-même dans l'île : il est en rivalité avec d'autres puissances colonialistes, il dresse des remparts, dessine des frontières, des couleurs nationales [...]. Il porte dans sa tête les barreaux de l'exil »<sup>20</sup>. Or, l'idée de frontière telle que nous la concevons aujourd'hui naît au XVIII<sup>e</sup> siècle elle aussi, « au moment où se forge le sentiment de l'identité nationale »<sup>21</sup>. Dans la littérature, avant les bruyantes déclarations de Hugo dans la Préface de *Cromwell* appelant à l'abolition des frontières séparant les genres littéraires, des voix se font entendre au XVII<sup>e</sup> siècle pour réclamer des possibilités de passage d'une forme à l'autre. Cependant, la poétique archipélique ne connaît

---

<sup>16</sup> Michel Dash, « Île Rocher/Île Mangrove », in Jacques Chevrier (dir.), *Poétiques d'Édouard Glissant.*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 17-24 (18).

<sup>17</sup> Chamoiseau, p. 38b.

<sup>18</sup> Chamoiseau, p. 24.

<sup>19</sup> Chamoiseau, p. 23.

<sup>20</sup> Chamoiseau, p. 38c.

<sup>21</sup> Nathalie Martinière et Sophie Le Ménahèze, *Écrire la frontière*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2003, p. 7.

pas ces frontières absolues que d'un pas on traverse. Ses limites sont enchevêtrées, complexes, ses plages étendues. Aussi bien entre l'île et la mer qu'entre la surface et la profondeur, grand est l'interrègne et inépuisable le territoire des ouvertures et des possibles. Cette poétique de l'entr'îles donne lieu, depuis le banyan de Claudel à la mangle de Glissant, à toute une rhétorique du rhizome, de la plage, de l'île mangrove. Espaces mixtes et intermédiaires, riches et ouverts, ils abolissent toute idée de solitude du circonscrit. La caractérisation de la mangle dans le récent *Traité du Tout-Monde* de Glissant conduit à ce qu'il nommera la pensée archipélique :

La mangle : l'eau et la terre dans leurs bordures, où nous avons vécu... [...] Obscure compliquée, perdue de branchages de racines rouges, elle commençait au cimetière et elle mangeait le rivage d'eau jaune sur l'eau bleue [...]. Nous y voyions le monde : ces possibles que nos regards avaient levés.

Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, 69.

La mangle des genres est indissociable de la poétique de l'archipeléité : le rassemblement des écrits de Glissant, où se conjuguent et s'entrelacent toutes les formes d'écriture, ou bien l'impraticable classement de l'œuvre de Saint-John Perse revendiquent la pluralité et le disparate. Leurs œuvres se font signe, l'intertextualité y règne à plusieurs niveaux, discrètement ou par des reprises explicites, chaque île-texte communique avec ses sœurs tout en gardant intacte son irréductibilité : la mer mouvante en est le lien, et le terrain du désir qui renvoie à l'espace matriciel caribéen. Pour Saint-John Perse, « La mer, entre les îles, est rose de luxure » (OC 49), elle est lieu créateur de transgressions, de coexistence des contraires et de transcendance de l'esprit :

« ... Mer utérine de nos songes et Mer hantée du songe vrai,  
« Ô toi qui sais et ne sais pas, ô toi qui dis et ne dis pas,  
« Ô Consanguine et très lointaine, ô toi l'inceste et toi l'aînesse,  
« Mer à jamais irrépudiable, et Mer enfin inséparable !  
« Est-ce toi, Nomade, qui nous passeras ce soir aux rives du Réel ? »

Saint-John Perse, *Amers* (OC 380)

Le nomadisme poétique à l'œuvre dans ce passage exalte la non sédentarisation du poète et de la poésie, que Glissant exemplifia plus tard dans *Poétique de la relation*

en termes de « nomadisme circulaire » du marcheur qui « n'épuise aucun territoire » (224). Car la grande question qui se pose pour la poétique de l'insularité est celle de relation ou de solitude, de dispersion ou de cohésion, d'ouverture ou de fermeture, tant « l'idée d'archipel conjoint deux notions contradictoires : l'isolement de l'île et la liaison de l'ensemble »<sup>22</sup>. Or l'histoire du mot se retrouve dans l'opposition de ses acceptations actuelles : un archipel c'était d'abord une mer, signifiant, selon l'étymologie *αρχιπέλαγος*, mer ancienne ou mer par excellence, voire une mer Égée déterritorialisée, mais une mer quoique parsemée d'îles – où la continuité est mise au premier plan. Aujourd'hui, un archipel est un groupe d'îles, ce qui met l'accent sur son caractère discontinu.<sup>23</sup> Si pourtant l'île persienne est souvent synonyme de solitude, c'est davantage d'un solipsisme philosophique qu'il s'agit que de fermeture littéraire, puisque sa poésie s'épuise dans l'universalisme de la modernité. Pour cet insulaire du continent, nous dit André Claverie, l'île est « le signe idéal de la solitude ontologique et de l'unité de l'existant ». <sup>24</sup> Dans une lettre Saint-John Perse écrit en effet : « Peut-être la notion d'espace se confond-elle un jour avec celle d'insularité, où, pour un Antillais, s'abîme toute solitude » (OC 836-837). Et dans son grand poème *Vents*, l'archipel est formé d'une pluralité de solitudes qui aboutit à l'aporie du néant :

... Plus loin, plus loin, où sont les premières îles solitaires – les îles rondes et basses, baguées d'un infini d'espace, comme des astres –

... Plus loin, où sont les îles hautes

... Et au-delà, les purs récifs, et de plus haute solitude

... Et au-delà et au-delà, sont les derniers froncements d'humeur sur l'étendue des mers. Et mon poème encore vienne à grandir avec son ombre sur la mer...

... Et au-delà, et au-delà, qu'est-il rien d'autre que toi-même – qu'est-il rien d'autre que d'humain ? Minuit en mer après Midi... Et l'homme seul comme un gnomon sur la table des eaux... Et les capsules de la mort éclatent dans sa bouche.

Saint-John Perse, *Vents* (OC 238)

---

<sup>22</sup> Jean-Louis Joubert, « L'archipel Glissant », in Georges Voisset (dir.), *L'imaginaire de l'archipel*, Paris : Karthala, 2003, p. 317-323 (318).

<sup>23</sup> Jean-Louis Joubert, p. 319.

<sup>24</sup> Claverie, p. 298.

Transposée poétiquement, l'opposition entre la relation et la solitude, la dispersion et la cohésion, l'ouverture et la fermeture se théorise dans une bipolarité qu'Édouard Glissant nomme pensée continentale et pensée archipélique. Plus particulièrement, la « pensée continentale » ou « pensée de système », telle qu'il la condense dans son *Introduction à une poétique du divers*, aurait selon lui « failli à prendre en compte le non système généralisé des cultures du monde »<sup>25</sup>. Glissant dénonce aussi la suprématie exclusive d'une langue (l'anglo-américain), non pas certes en tant que véhicule de la pensée et de la culture, mais en tant que langue appauvrie, instrumentaliste et utilitariste d'une globalisation réductrice : « J'écris désormais, dit-il dans le *Traité du Tout-monde*, en présence de toutes les langues du monde, dans la nostalgie poignante de leur devenir menacé » (26).

Au contraire, la « pensée archipélique » serait pour Glissant « une autre forme de pensée, plus intuitive, plus fragile, menacée, mais accordée au chaos-monde et à ses imprévus [...], arc-boutée peut-être aux conquêtes des sciences humaines mais dérivée dans une vision du poétique et de l'imaginaire du monde ».<sup>26</sup> Après en avoir posé les attributs, Glissant en dresse l'acte de baptême :

J'appelle cette pensée « pensée archipélique », c'est-à-dire une pensée non systématique, inductive, explorant l'imprévu de la totalité-monde et accordant l'écriture à l'oralité et l'oralité à l'écriture.<sup>27</sup>

Ce dernier point s'explique chez Glissant par sa conviction que l'insularité est étroitement liée à la notion de créolisation. Si le mot vient de « la réalité des langues créoles », sa métaphorisation va beaucoup plus loin, s'appliquant à une situation globale du monde où les êtres peuvent coexister sans se phagocyster.<sup>28</sup> Dans son *Introduction à une poétique du divers*, Glissant précise :

Le monde se créolise, c'est-à-dire que les cultures du monde mises en contact de manière foudroyante [...] les unes avec les autres se changent en s'échangeant à travers des heurts irrémissibles, des guerres sans pitié mais aussi des avancées de conscience et d'espoir qui permettent de dire [...] que les humanités d'aujourd'hui sont en train d'abandonner quelque chose à quoi elles s'obstinaient depuis longtemps, à savoir que l'identité d'un être

<sup>25</sup> Édouard Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, Paris : Gallimard, 1996, p. 34.

<sup>26</sup> Glissant.

<sup>27</sup> Glissant.

<sup>28</sup> Pour ce développement, je suis redevable à l'étude de Clément Mbom, « Pensée archipélique et identité créole, matrices du cheminement glissantien », in Jacques Chevrier (dir.), *Poétiques d'Édouard Glissant*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 246-253 (247).

n'est valable et reconnaissable que si elle est exclusive de l'identité de tous les autres êtres possibles.<sup>29</sup>

Le processus de créolisation du monde est particulièrement manifeste dans les relations entre les deux formes différentes que revêt la culture selon Glissant, qui distingue cultures ataviques et cultures composites. D'après Clément Mbom, « les premières se rattachent au statut de l'identité à racine unique et exclusive » tandis que les secondes participent du « statut de l'identité comme rhizome, racine allant à la rencontre d'autres racines ».<sup>30</sup> Or d'un côté les cultures ataviques se créolissent et se transforment en cultures composites, tandis que de l'autre les cultures composites se radicalisent et tendent à devenir des cultures ataviques.<sup>31</sup>

Dans ce tout-monde changeant, la langue poétique s'investit dans un pacte nouveau, s'ouvrant à « la promesse d'îles » persienne et à « la pensée archipelique » glissantienne. Espaces épiphaniques, l'île, l'entr'île et leur vaste chaussée archipelique souterraine, sous leur fausse territorialité circonscrite, constituent un paradigme pour penser les relations du même et de l'autre.

---

<sup>29</sup> Glissant, p.14.

<sup>30</sup> Mbom

<sup>31</sup> Mbom.